

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**du Conseil de la Communauté de Communes ANDAINE-PASSAIS**

Date convocation : 22/04/2022	L'an deux mil vingt-deux, le 28 avril à 19h, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle principale du CIDPA-12, rue Jean Moulin à Juvigny Val d'Andaine sous la présidence de M. JARRY Sylvain,
Nombre de membres en exercice : 37	<u><b>Étaient présents,</b></u> Mmes MM. ADDA Françoise, ALLEAUME Philippe, BEAUCHEF Régis, BOULENT Daniel, BOURREE Marie-France, CANU Emmanuel, CHEVALIER Manuela, COUPEL Christian, DARGENT Michel, DE VALLAMBRAS Marie-Thérèse, DREUX-COUSIN Virginie, DUMAINE Chantal, DUREUIL Brigitte, EUVELINE Jacques, GAIGNON Loïc, JARRY Sylvain, LAUNAY Didier, LERIVRAIN Bernard, LEROUX Éric, LEROUX Henri, LETELLIER Gislaine, MOREAU Bernard, MOREL-GILLOT Dominique, RABLINEAU Jeannine, ROETZINGER Claudine, ROULLEAUX Éric, TURCAN Philippe
Nombre de présents : 27	<u><b>Absents excusés</b></u> : Mmes MM. BLOUET Jean- Pierre, BOUVIER-WITTER Françoise, BRETON Dominique, GRANDIN Philippe, LERAY Christophe, PETITJEAN Olivier, SERAIS Sylvie
Nombre de votants : 30	<u><b>Présents par procuration</b></u> : Mmes MM. DUBREUIL Benoît (pouvoir à Mme DREUX-COUSIN), HAIRIE François (pouvoir à Mme DUMAINE), MARTEAU Mildred (pouvoir à M. TURCAN)
	<u><b>Secrétaire de séance</b></u> : M. LAUNAY Didier

**GEMAPI**

**Dépôt du dossier de déclaration d'intérêt général et loi sur l'eau- Validation du programme d'actions pluriannuel**

Afin d'organiser leurs compétences en matière de gestion des milieux aquatiques sur les bassins versants de la Varenne, l'Égrenne, l'Ortel, le Ménil Roullé et les Vallées, la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie (50) s'est associée à Flers Agglo (61), Domfront-Tinchebray Interco (61), la Communauté de Communes Andaine-Passais (61) et la Communauté de Communes du Bocage Mayennais (53). Ces 5 collectivités se sont engagées dans une « Entente ».

Par délibération n°2017-09-15 du 07 septembre 2017, le Conseil Communautaire a approuvé la création d'une entente.

La présente délibération concerne le programme d'actions pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau de la Varenne, l'Égrenne, l'Ortel, le Ménil Roullé et les Vallées. L'ensemble des communes concernées par ce programme sont listées en annexe.

Ces actions sont menées en deux étapes, la première consistant en un diagnostic et à l'établissement de propositions d'actions, la seconde correspondant à la mise en œuvre des actions curatives par l'intermédiaire de travaux de restauration. La première étape a été réalisée entre 2018 et 2021.

Considérant l'intérêt général de ces travaux,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le programme d'actions pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau de la Varenne, l'Égrenne, l'Ortel, le Ménil Roullé et les Vallées,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à déposer auprès des services compétents, le Dossier de Déclaration d'Intérêt Général / Dossier Loi sur l'Eau et à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents afférents.



et délibéré le jour, mois et an susdits,  
 Copie conforme,  
 Le Président,

Accusé de réception en préfecture  
 061-200068443-20220428-2022102-DE  
 Date de télétransmission : 02/05/2022  
 Date de réception préfecture : 02/05/2022